

3

Perspectives de l'économie marocaine

5

Délais de paiement Maroc

9

Annexes

PANORAMA

SEPTEMBRE 2016

Maroc : L'économie ralentit, les délais de paiement s'allongent

LES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES DE COFACE

Par les économistes du Groupe Coface



Dans la continuité de l'enquête sur les délais de paiement des entreprises marocaines publiée en mai 2015, Coface présente ici les résultats de la deuxième édition. Fondée sur le même principe que l'enquête 2015, elle se propose d'analyser les évolutions des comportements des entreprises marocaines et leurs perceptions de la conjoncture.

Le comportement de paiement des entreprises reste un indicateur pertinent de la conjoncture économique. En effet, l'allongement des délais de paiement ainsi que l'augmentation des retards dans les transactions entre les entreprises témoignent des difficultés rencontrées par ces dernières. L'année 2016 s'annonce difficile pour l'économie marocaine qui fait face à un ralentissement de l'activité en raison des mauvaises performances du secteur

agricole. Bien que l'économie hors agriculture se montre résiliente, les délais de paiement tendent à augmenter dans l'ensemble des secteurs et les entreprises interrogées s'attendent à une stagnation de l'activité. Les retards de paiement continuent de constituer l'un des principaux freins à l'embauche et à l'investissement.

RETROUVEZ TOUS LES AUTRES PANORAMAS DU GROUPE<http://www.coface.fr/Actualites-Publications/Publications>

coface
FOR SAFER TRADE

SEPTEMBRE 2016

Maroc : L'économie ralentit, les délais de paiement s'allongent



Sofia TOZY

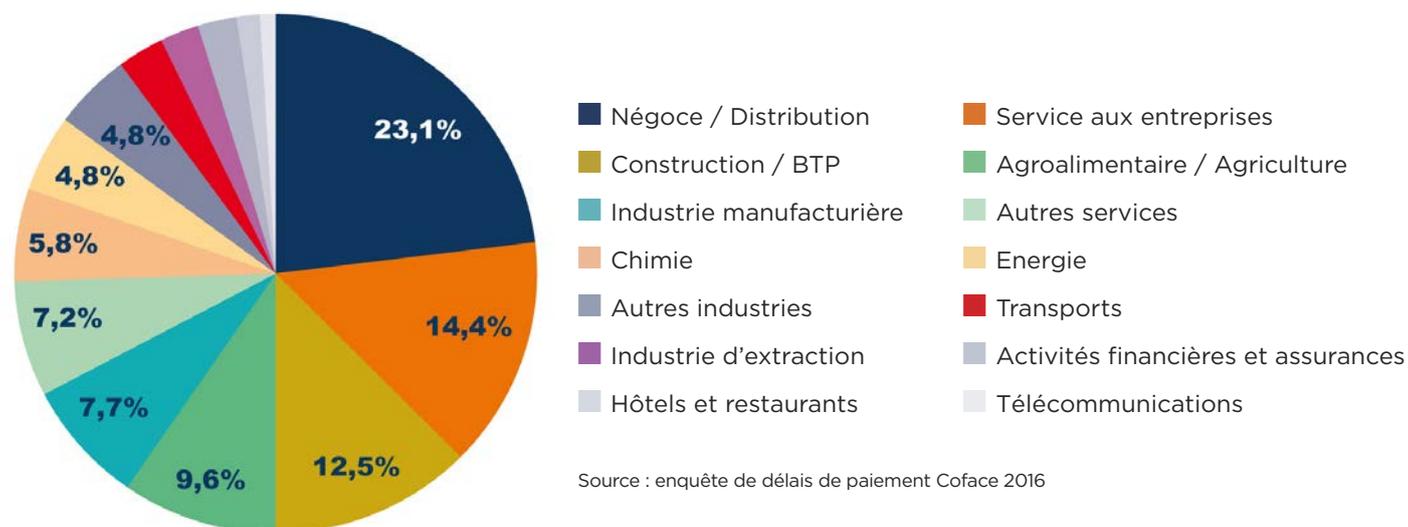
Economiste Moyen Orient
et Afrique du Nord

Qui sont nos répondants ?

L'enquête 2016 que nous présentons dans cette publication repose sur la même méthodologie que celle de 2015⁽¹⁾. Sur la base du volontariat, nous avons posé 30 questions aux entreprises marocaines sur leurs pratiques de paiement et leur perception de la conjoncture à travers un questionnaire en ligne. Alors que l'édition 2015 se proposait de faire un état des lieux des comportements de paiement des entreprises en privilégiant l'aspect structurel, nous nous sommes davantage focalisés dans cette deuxième édition sur les questions d'ordre conjoncturel.

208 entreprises de différents secteurs d'activité ont répondu à notre appel. Parmi les secteurs les plus représentés, les répondants sont majoritairement issus du secteur de la distribution (23 %), des services aux entreprises (14,4 %), de la construction (12,5 %), de l'agroalimentaire (9,6 %) et des industries manufacturières (7,6 %). Comparativement à l'enquête 2015, cette édition comprend davantage d'entreprises présentes sur le marché domestique (69,7 % des entreprises opèrent uniquement sur le marché domestique contre 61,5% en 2015). Bien que la répartition des entreprises par chiffre d'affaires soit similaire, les entreprises possédant moins de 20 salariés sont plus nombreuses à avoir répondu que dans la première édition, mais le nombre de petites entreprises (moins de 100 salariés) reste similaire.

Quel est votre secteur d'activité principal ?



(1) Afin de comparer les deux éditions "Enquête de paiement Coface", nous nommerons les résultats de l'enquête "d'avril 2015" en 2015 et les résultats de l'enquête de fin d'année de "novembre 2015" en 2016.

1

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE

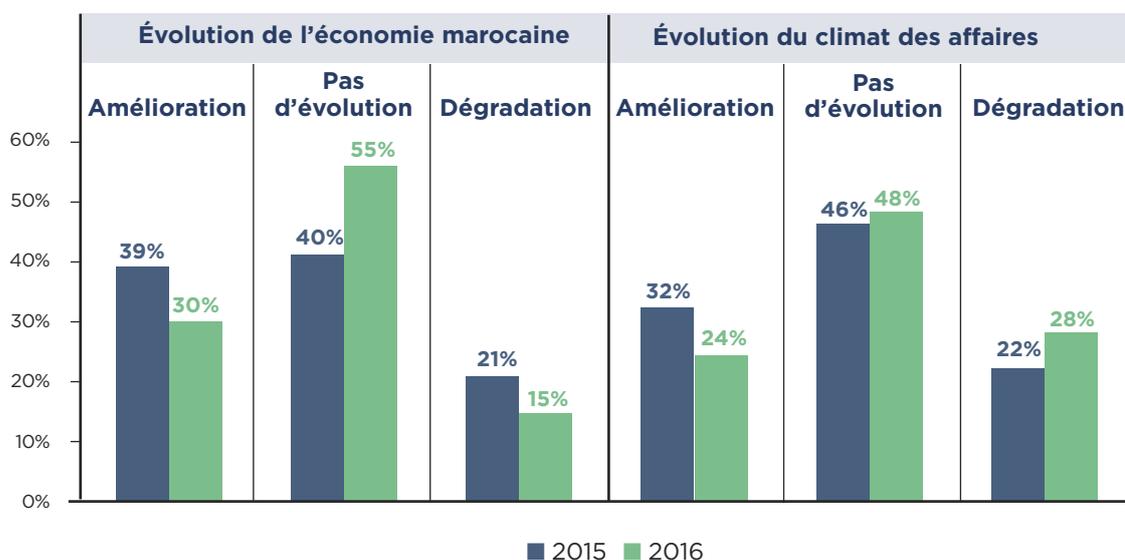
La croissance marocaine a ralenti en 2016 après avoir atteint un taux de croissance proche de 4,5% en 2015. La baisse de la production céréalière de plus de 70 % entre 2015 et 2016 devrait contraindre le PIB du pays à un taux de croissance proche de 2 % seulement cette année. Ce ralentissement est observable sur les données du premier trimestre et deuxième trimestre 2016. D'après les estimations du Haut-commissariat au plan, le taux de croissance atteint 1,7 % au premier trimestre 2016 contre 4,7 % à la même période de 2015. Ce ralentissement devrait se poursuivre au second trimestre avec un taux de croissance annualisé de 1,4 %. Mais alors que la valeur ajoutée agricole s'est contractée de 12,1 % au deuxième trimestre et de 9 % au premier, la valeur ajoutée hors agriculture a augmenté de 2,5 % au premier et au second trimestre 2016 contre 3 % au dernier trimestre 2015. Les entreprises marocaines interrogées ressentent ce ralentissement : 55 % d'entre elles perçoivent une stagnation de l'activité et 28 % une dégradation du climat des affaires, alors que 39 % anticipaient une évolution favorable de l'activité en 2015.

La demande continue de jouer son rôle de moteur de l'activité. La consommation des ménages a progressé de 2,7 % au premier trimestre 2016 (2,3 % en 2015) puis enregistrerait un léger repli au deuxième trimestre. Elle serait contrainte par une légère hausse de l'inflation de 1,9% poussée par l'augmentation des prix des biens alimentaires

(+ 3,6 %). La demande des administrations publiques a également enregistré une hausse de 0,8 % au premier trimestre.

L'investissement s'est amélioré de 5 % sur un an en 2016. Il devrait continuer à augmenter au deuxième trimestre avec une hausse de 4,2 %. Encore une fois, les entreprises interrogées sur leurs projets d'investissement confirment cette tendance. En effet, 52 % d'entre elles ont affirmé vouloir investir et 45 % des entreprises qui désiraient investir envisageaient un investissement de productivité. Parmi celles qui ne projetaient pas d'investir, 33 % avançaient comme explication une dégradation des perspectives dans leurs secteurs et 26 % des problèmes liés à leurs accès au financement.

D'après les données de la banque centrale, la hausse de l'investissement industriel se traduit également par une croissance des importations en biens d'équipement. En effet les importations ont crû de 3,1% sur les cinq premiers mois de 2016 soutenues par une hausse des importations en biens d'équipement de 13,6 %. La croissance des exportations de 1,2 % n'a que faiblement compensé celles des importations, engendrant un déficit commercial de 7 Mds USD. Les exportations de phosphates sont en recul sur les cinq premiers mois de 2016 (-11,3%) alors que les exportations d'automobiles continuent d'augmenter (+14 %), soutenues par un regain de la demande européenne.



Source : enquête de délais de paiement Coface 2015 et 2016

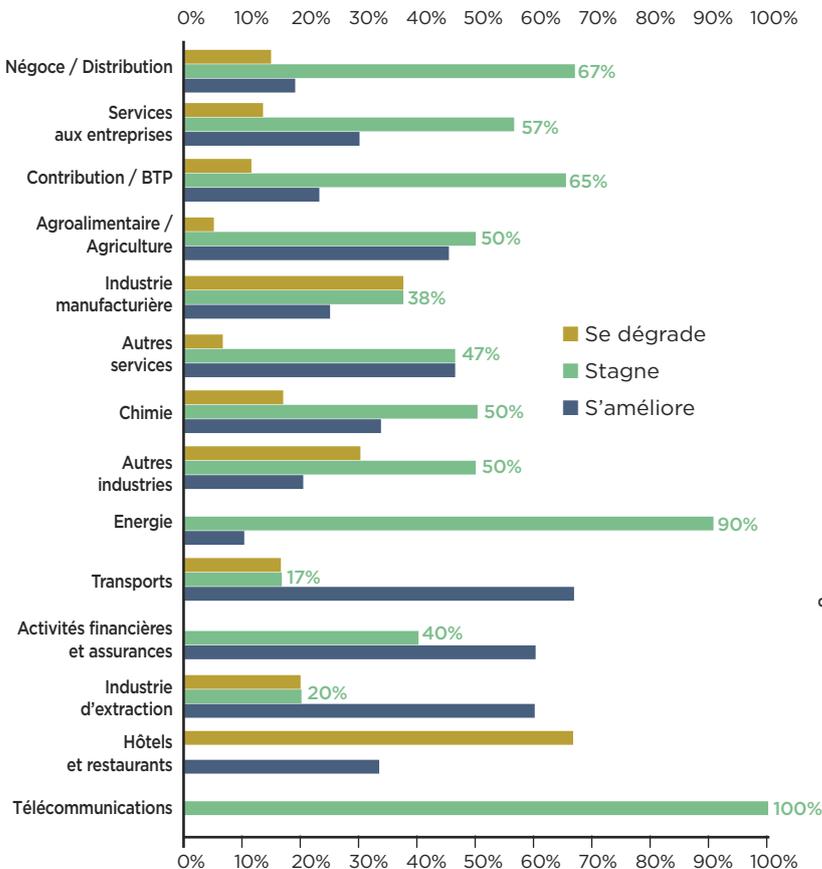
D'un point de vu sectoriel, le secteur agricole continue d'enregistrer un repli significatif de moins 12,1 % au deuxième trimestre et moins 9 % au premier trimestre 2016 en glissement annuel. Les conditions climatiques défavorables se sont traduites par une contraction de la production céréalière de 70 %, que la hausse des productions issue de l'agriculture industrielle et maraichères n'a que faiblement compensé. Les bonnes performances de la pêche permettent néanmoins de limiter le recul du PIB agricole.

L'industrie manufacturière et extractive se serait légèrement redressée au deuxième trimestre 2016 (+3,2 %) après une hausse de 2,9 % au cours des trois premiers mois de l'année. Cette augmentation serait principalement imputable à un accroissement des performances des industries agroalimentaires, mécaniques et chimiques.

L'industrie agroalimentaire se serait accrue de 4,3 %. Cela rejoint les observations recueillies par Coface puisque les répondants qui montrent le plus d'optimisme quant à une évolution favorable de l'économie marocaine sont issus de ces secteurs. En effet, 45 % des répondants appartenant au secteur de l'agroalimentaire s'attendent à une amélioration de l'activité et 70 % anticipent un accroissement de leurs ventes. Le secteur de la chimie présente les mêmes tendances puisque 33 % des répondants issus du secteur prévoient une amélioration de leurs perspectives et 66 % une amélioration des ventes futures. Il enregistrerait d'après les estimations du Haut-commissariat au plan une progression de 1,9 % contribuant à la hausse de la valeur ajoutée du secteur secondaire de 0,2 point au premier trimestre 2016.

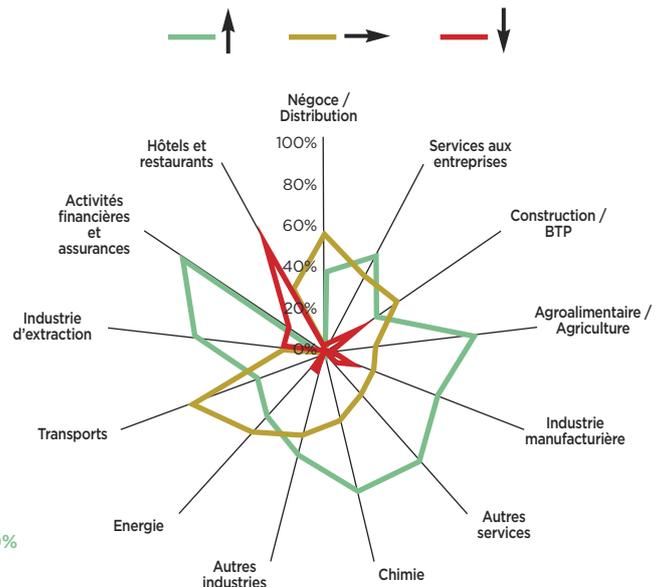
Le secteur des services devrait afficher une croissance de 2% au premier trimestre 2016 au lieu de 0,9% en 2015. A l'exception des services liés aux activités financières et assurances qui ont enregistré une baisse de 0,3%, les autres branches d'activité tertiaires ont dégagé des croissances positives. La croissance la plus marquée est celle des activités de commerce et de distribution avec une augmentation de la valeur ajoutée de 3,5 % suivie des services rendus aux entreprises avec une croissance de 2,9 %.

Evolution de l'activité par secteur



Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

Evolution des ventes futures par secteur d'activité



Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

2

LES DELAIS DE PAIEMENT AU MAROC

Comment ont évolué les délais de paiements ?

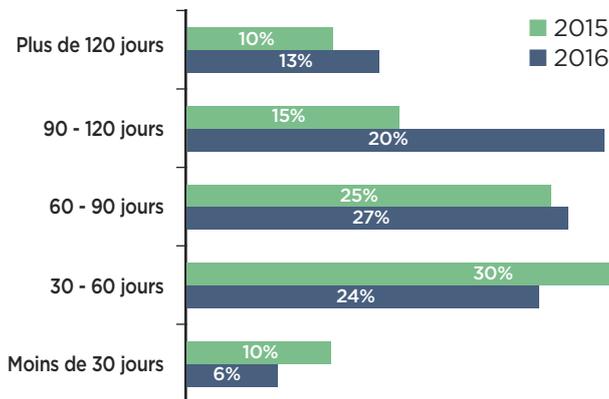
Dans une première partie nous avons interrogé les entreprises sur le délai moyen de paiement auquel elles sont confrontées. Alors que plus de 30 % des répondants ont affirmé qu'en 2015 le temps entre l'émission de la facture et l'encaissement se situait entre 30 et 60 jours, on constate que cette part a décliné à 24 % des répondants en 2016. Les entreprises ayant déclaré des délais de paiements supérieurs à 90 jours sont en augmentation. Lorsque l'on s'attarde sur leur évolution, il apparaît que les entreprises pour lesquelles les délais de paiement se dégradent le plus sont celles dont le client est le secteur public. Les entreprises privées marocaines font preuve de résilience puisque pour 48 % d'entre elles les délais de paiement sont constants. Néanmoins, il est à noter que les entreprises percevant une amélioration du comportement de paiement sont en nette diminution aussi bien pour le secteur privé que pour les entreprises étrangères.

La dégradation des délais de paiement fait écho au ralentissement économique que traverse l'économie marocaine depuis le début de l'année. En effet, les entreprises présentant les délais de paiement les plus longs sont celles qui percevaient le plus une stagnation de l'activité. Ces dernières sont plus nombreuses en 2016 qu'en 2015 (55 % de l'échantillon, contre 40,3 %).

Le temps moyen de paiement varie en fonction du type d'activités des entreprises. Alors que les secteurs de la distribution et du BTP se caractérisent par des délais de paiement excédant 90 jours (plus de 57% pour le négoce et la distribution et 55% pour la construction et les BTP), d'autres secteurs tels que le service aux entreprises et l'agroalimentaire présentent des délais de paiement inférieurs à 90 jours voir à 60 jours pour l'agroalimentaire.

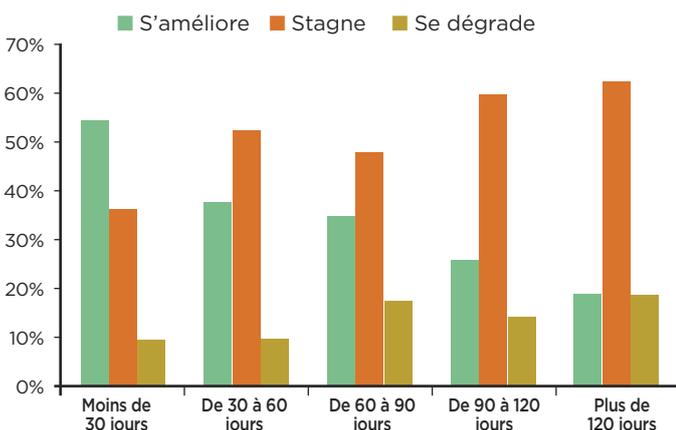
Le secteur du BTP est parmi les secteurs dont l'évolution des délais de paiement entre 2015 et 2016 est la plus marquée. Cette dégradation des délais de paiement semble affecter principalement la trésorerie des entreprises. En effet, sur les entreprises du secteur ayant répondu à notre enquête, 30 % observent une dégradation de leur trésorerie et 50 % affirment qu'elle reste stable. Les perspectives des entreprises du BTP restent néanmoins positives et la dégradation des délais de paiement ne semble pas avoir eu d'effet sur l'évolution future des ventes et des effectifs puisque 30 % des entreprises anticipent une hausse de leurs ventes futures et 42 % une stabilisation de leurs ventes. De même, alors que 26 % des entreprises affirment avoir observé une réduction de leur effectifs sur les six derniers mois, 53 % d'entre elles envisagent un maintien et 23 % une augmentation sur les six prochains mois. Ces observations se reflètent dans l'évolution du secteur. D'après les données fournies par le Haut-commissariat au plan, après avoir progressé de 2,3%, au premier trimestre 2016 l'activité de construction s'améliorait de 1,4%, au deuxième trimestre 2016. Ces derniers expliquent cette inflexion du rythme de croissance par le manque de dynamisme du marché immobilier.

Délais de paiement moyen



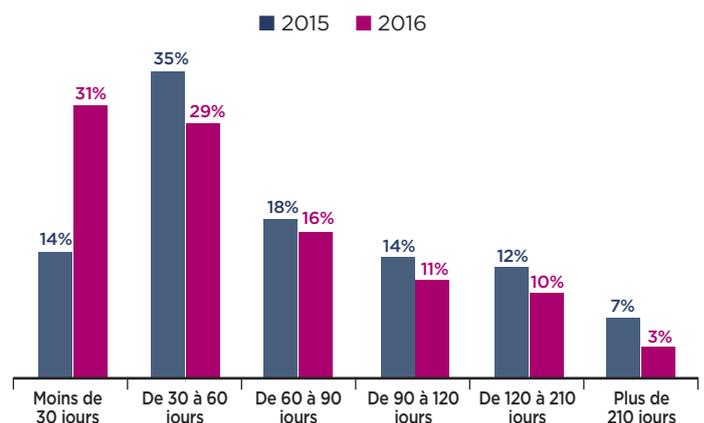
Source : enquête de délais de paiement Coface 2015 et 2016

Relation entre délais de paiement et perception de l'activité



Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

Quel a été le nombre de jours de retards de paiement constatés

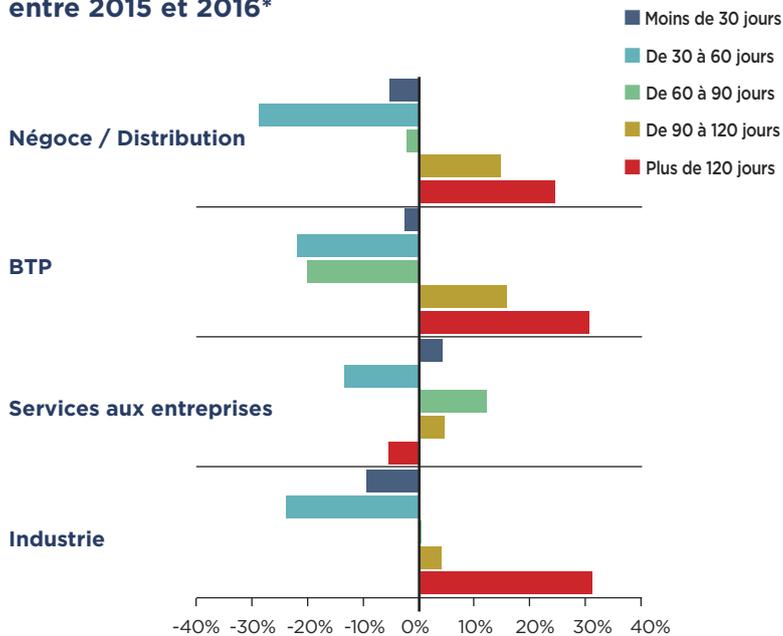


Source : enquête de délais de paiement Coface 2015 et 2016

La branche commerce et distribution a également observé une dégradation des délais de paiement avec une hausse de plus des 23 % des entreprises déclarant plus de 120 jours de délai moyen. 60 % des entreprises du secteur affirment subir des

retards inférieurs à 60 jours en 2016. La situation de trésorerie des entreprises du secteur semble s'être aussi dégradée pour 39 % d'entre elles. Dans l'ensemble, la santé du secteur se détériore : 43 % ont certes enregistré une augmentation de leurs ventes au cours des six derniers mois, mais 33 % affirment constater une baisse de leur vente en 2016, contre 20 % en 2015. La situation devrait perdurer puisque 57 % projette une stagnation de leurs ventes. De même 62 % des entreprises du secteur envisagent de ne pas accroître leurs effectifs et 54 % ne comptent pas investir. Les constatations de notre étude rejoignent les conclusions de l'enquête sur le secteur tertiaire publié par le Haut-Commissariat au plan où le commerce de gros aurait observé une baisse des ventes selon 35% des chefs d'entreprises interrogés au premier trimestre 2016 (contre une hausse pour 25% d'entre eux).

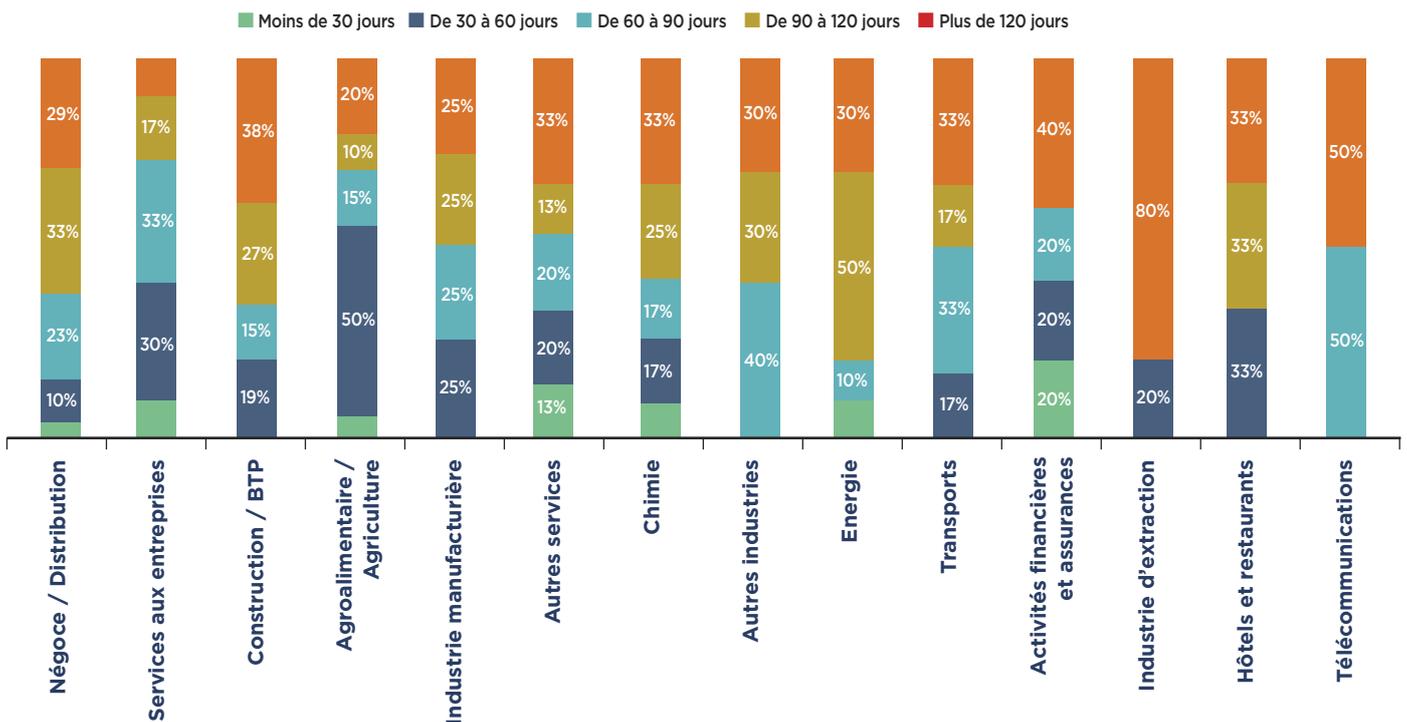
Evolution des délais de paiement entre 2015 et 2016*



* Sur les quatre principaux secteurs représentés dans l'échantillon
Source : enquête de délais de paiement Coface 2015 et 2016

Le secteur des services aux entreprises, troisième secteur le plus représenté au sein de notre échantillon, reste parmi les rares à bénéficier d'une amélioration des délais de paiement. En effet, les entreprises de service dont les délais de paiement se situaient à moins de 30 jours ont augmenté de 3,8%, alors que celles qui observaient des délais de paiement supérieurs à 120 jours ont baissé de 5,6%. De même, les retards de paiement sont inférieurs à ceux de l'échantillon. Leur situation de trésorerie s'est également améliorée pour 20 % d'entre elles (11 % en 2015). Mais en dépit d'une légère amélioration des délais de paiement, le secteur devrait être affecté par la morosité qui touche l'économie marocaine en 2016, puisque 56 % des entreprises du secteur s'attendent à une stagnation de l'activité.

Délais de paiement par secteur en 2016



Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

Les résultats de 2016 montrent que les entreprises de petite taille présentent des délais de paiement plus courts que celles de grandes tailles. De même, lorsque l'on interroge les entreprises marocaines sur l'évolution des délais de paiement par taille d'entreprises, celles de grande taille observent une dégradation de leurs délais de paiement plus importante.

L'augmentation des délais de paiement continue d'avoir une incidence sur les comportements d'investissement des entreprises. En effet les entreprises présentant les délais de paiement les plus longs tendent à moins investir que celles dont le délai de paiements moyen observé est de 30 jours.

De même, lorsque les délais de paiement sont courts, les entreprises favorisent tous les types d'investissement (aussi bien de remplacement que de productivité). Plus le délai de paiement s'accroît, plus les entreprises privilégieront les investissements liés à la productivité.

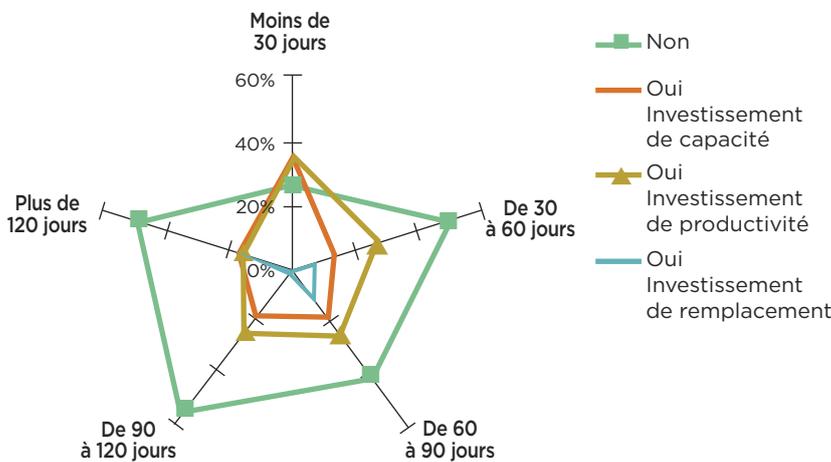
Comment évoluent les retards de paiement ?

L'évolution des retards de paiement compose le second volet de notre enquête, un retard de paiement se matérialise lorsque le délai de paiement consenti par le vendeur est dépassé. Alors que les délais de paiement auraient tendance à se dégrader, on constate une amélioration du nombre de jours de retards sur l'échantillon avec un accroissement de la part des retards inférieurs à 30 jours, qui pourrait s'expliquer par l'entrée en pratique de la législation concernant les délais de paiement mise en place en 2014. En ce qui concerne les retards par types d'entreprises, il apparaît tout comme pour les délais de paiement que les grandes entreprises auraient tendances à accumuler des périodes de retards plus longues. Par secteur, les entreprises enregistrant les retards les plus longs sont les secteurs de la construction et des services aux entreprises.

Nous avons voulu savoir si l'accumulation d'impayés avait une incidence sur la santé de l'entreprise et ses perspectives futures. Il semble que moins le nombre de jours de retards est important, plus la situation de la trésorerie s'améliore. De même, les entreprises enregistrant des retards supérieurs à 30 jours voient leur situation de trésorerie se dégrader. Enfin, pour nombre d'entreprises, la projection de trésorerie reste stable indépendamment des retards ce qui pourrait signifier que les entreprises tiennent compte des comportements de paiement de leur clients et provisionnent les retards potentiels dans leur projection de trésorerie.

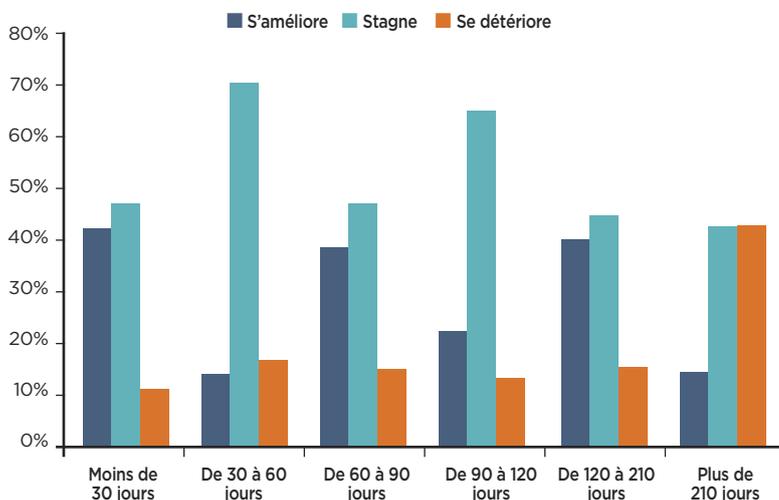
Évolution de la trésorerie et retards

Délais de paiements et investissements

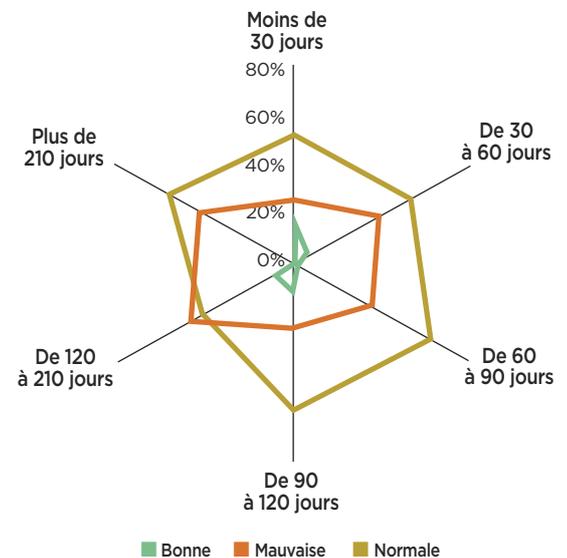


Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

Relation entre délais de paiement et perception de l'activité

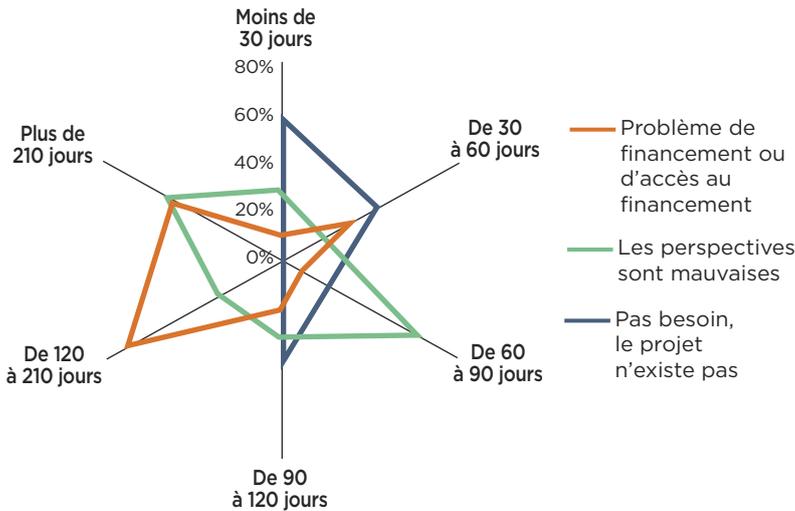


Source : enquête de délais de paiement Coface 2016



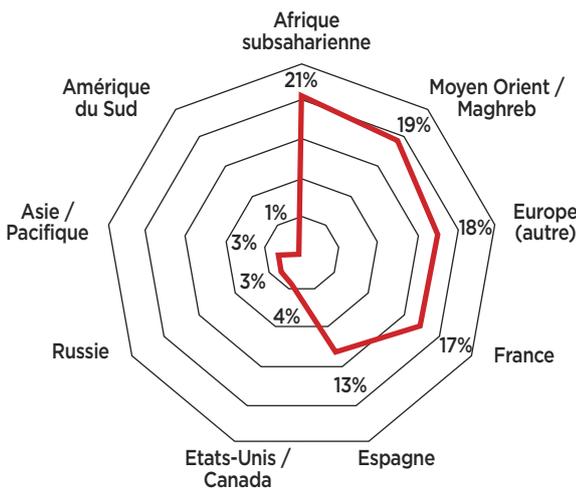
Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

Pourquoi les entreprises n'investissent pas



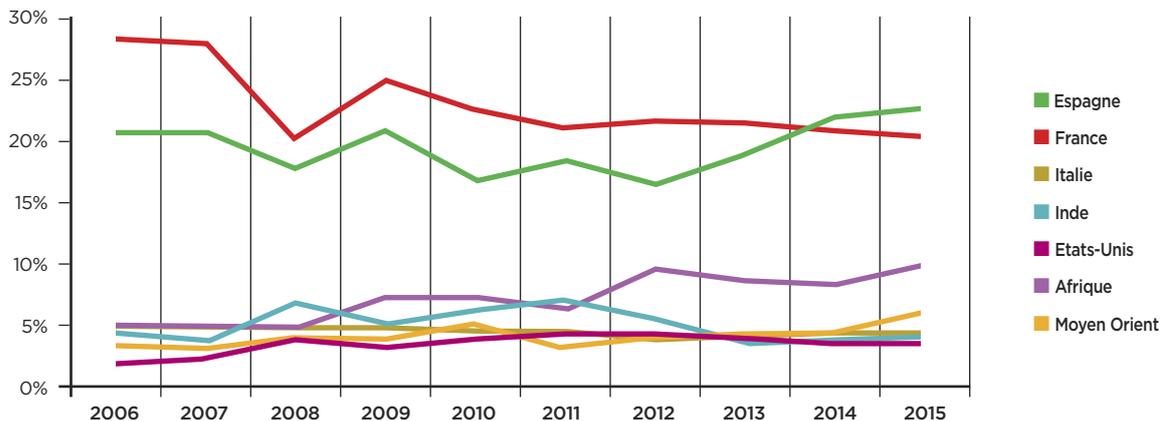
Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

Les principaux retards de paiement à l'export sont localisés :



Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

Principales destinations des exportations marocaines



Sources : Intracen, calculs Coface

Les retards de paiement, tout comme l'allongement des délais, affectent la capacité d'investissement des entreprises. En effet, lorsque l'on interroge les entreprises sur les raisons qui les empêchent d'investir, celles affichant le nombre de retards le plus élevé avancent des problèmes de financement. Celles dont la durée moyenne de retard se situe entre 30 et 60 jours avancent de mauvaises perspectives économiques comme facteur principal.

Focus sur les entreprises exportatrices

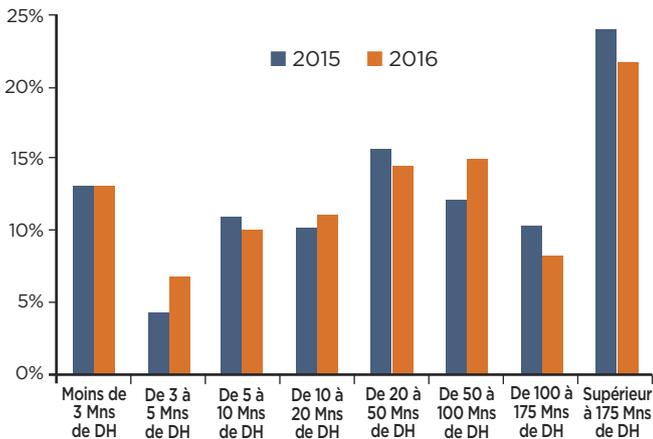
Les entreprises exportatrices représentent 30 % de l'échantillon. Seulement 3 % de l'échantillon concentre sa production à l'exportation. Pour le reste, la part du chiffre d'affaires issu de l'exportation est inférieure à 30 %. Les secteurs les plus représentés sont les industries agroalimentaires, l'industrie manufacturière (incluant l'extraction) et les services. Les entreprises exportatrices subissent des délais de paiement moins longs que les entreprises domestiques, la moyenne se situant entre 30 et 60 jours. Enfin, les destinations pour lesquelles les entreprises interrogées observent le plus de retards de paiement sont l'Afrique subsaharienne (21 %) et le Moyen Orient (19 %). Ces destinations représentent les nouveaux partenaires commerciaux du Maroc dont la part dans les exportations marocaines a tendance à croître significativement au détriment des destinations traditionnelles comme l'Europe. En effet, la part des exportations à destination du continent africain est passée de 4 % en 2006 à près de 9 % en 2015. Les exportations vers le Moyen Orient dont les évolutions sont plus fluctuantes ont vu leur part doubler également.

Les entreprises exportatrices sont plus optimistes sur leurs débouchés par rapport aux entreprises domestiques. Parmi ces dernières, 58 % s'attendent à une augmentation de leurs ventes et 36 % à une stagnation des ventes futures. 62 % d'entre elles ne comptent cependant pas investir parce que le besoin n'est pas présent ou en raison d'un problème de financement.

3 ANNEXES

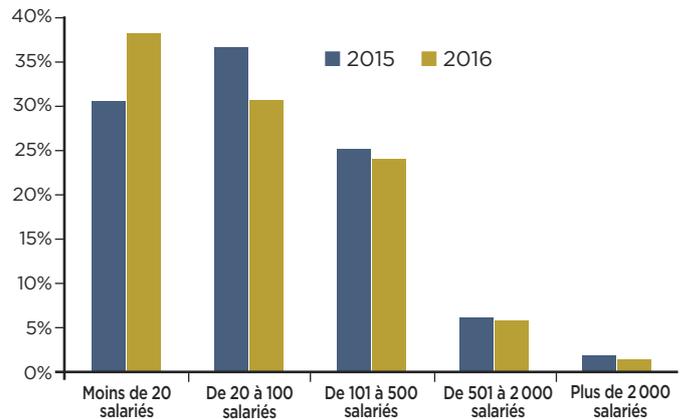
Qui sont nos répondants ?

Répartition des entreprises par chiffre d'affaire



Sources : enquête de délais de paiement Coface 2016

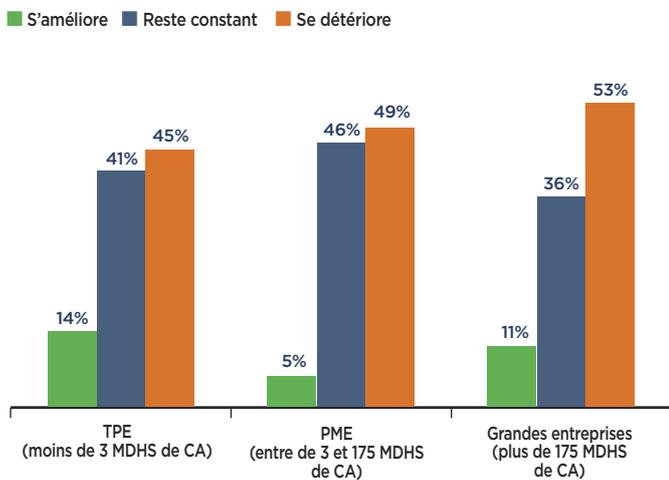
Répartition des entreprises par nombre de salariés



Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

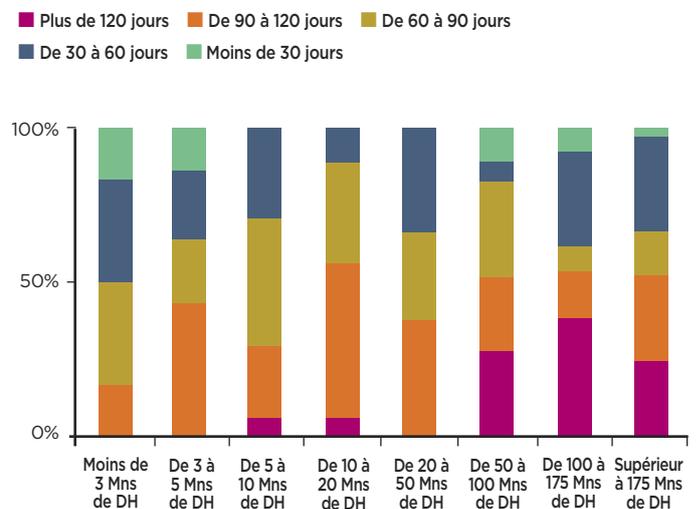
Évolutions des délais de paiements

Sur les six derniers mois, diriez-vous que les délais de paiement par taille d'entreprises ont tendances à



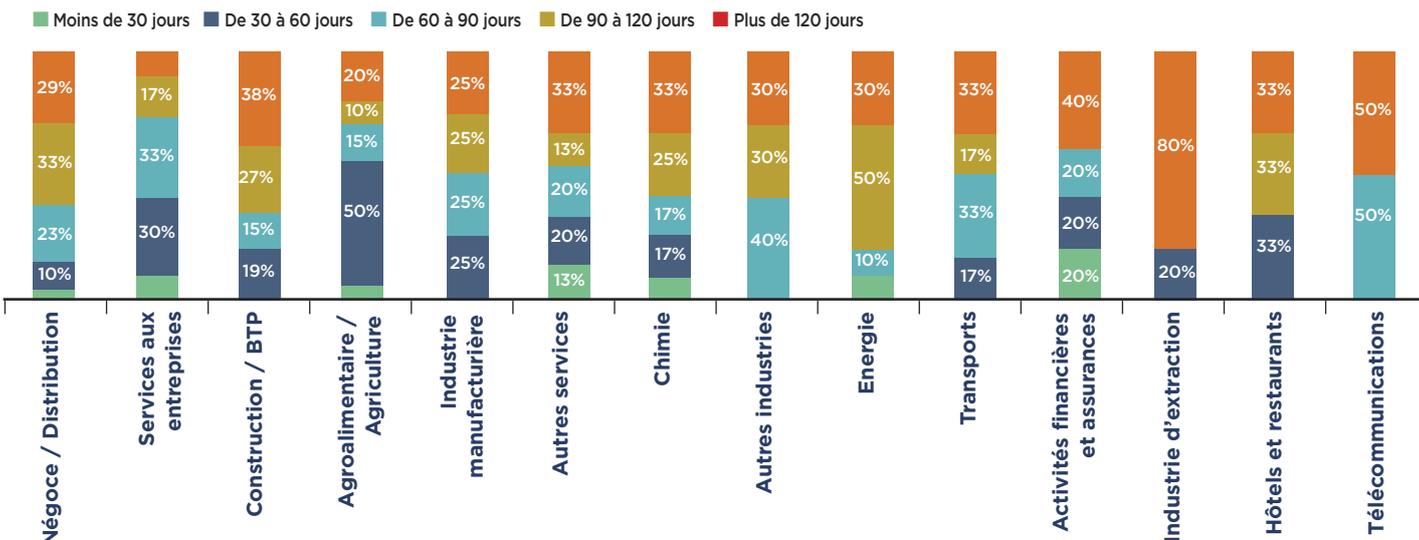
Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

Délais de paiement moyen par tailles d'entreprises



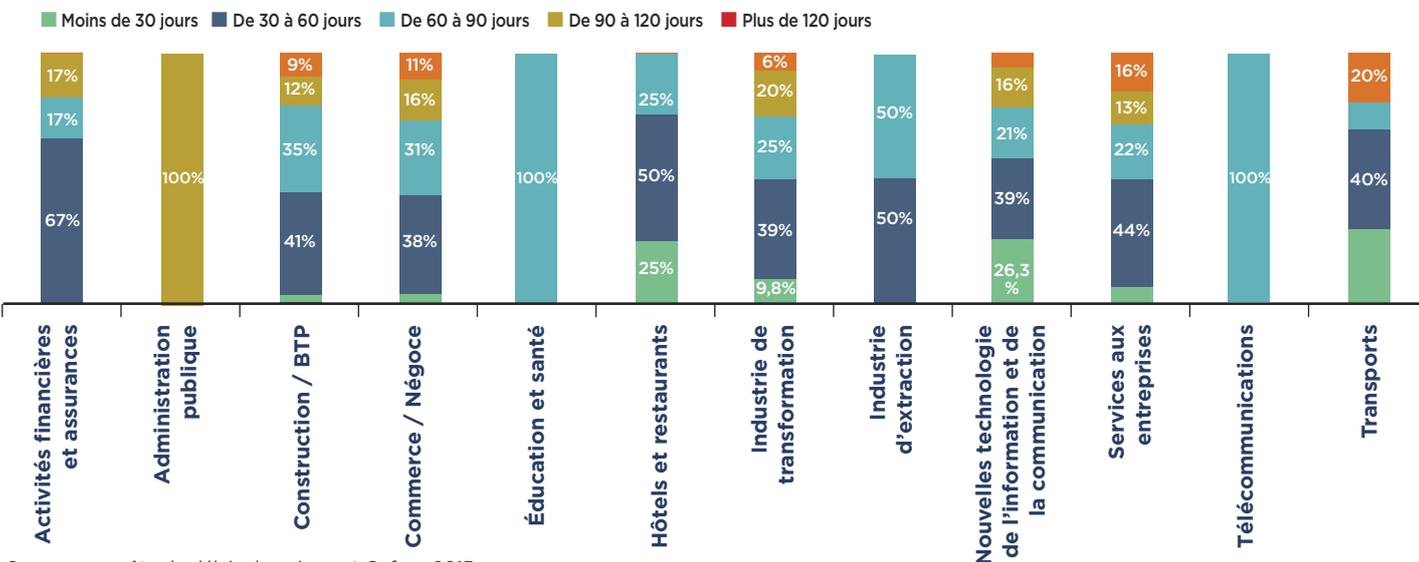
Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

Délais de paiement par secteur en 2016



Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

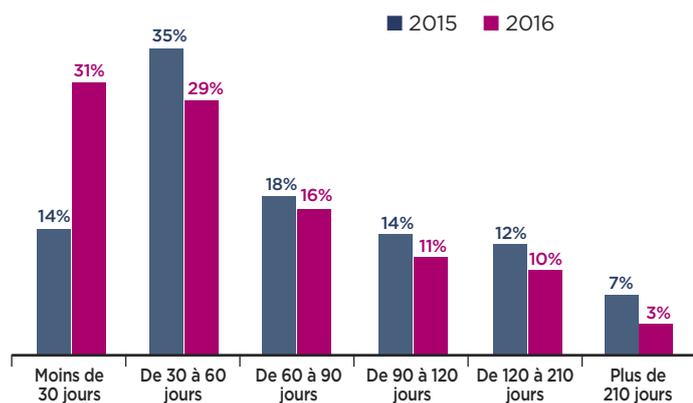
Délais de paiement par secteur en 2015



Source : enquête de délais de paiement Coface 2015

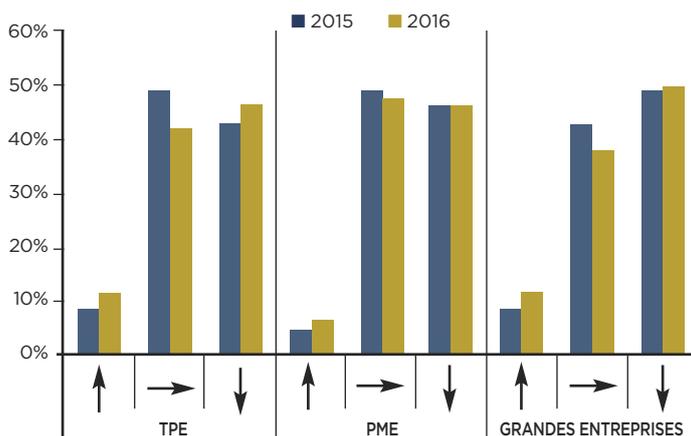
Évolutions des retards de paiement

Quel a été en moyenne le nombre de jours de retards de paiement constatés ?



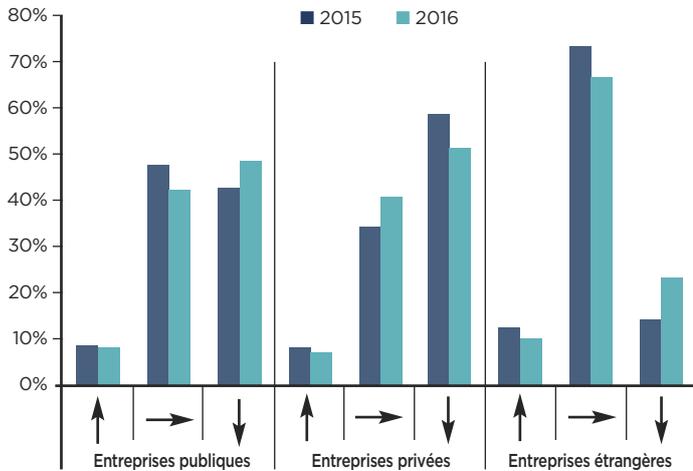
Source : enquête de délais de paiement Coface 2015 et 2016

Comment évaluez-vous les retards de paiement par taille d'entreprises



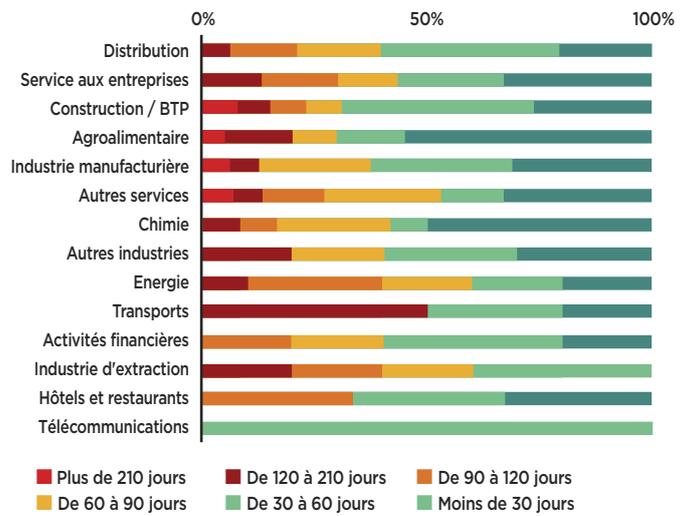
Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

Diriez-vous que les retards de paiement par type d'entreprises ont eu tendance à :



Source : enquête de délais de paiement Coface 2015 et 2016

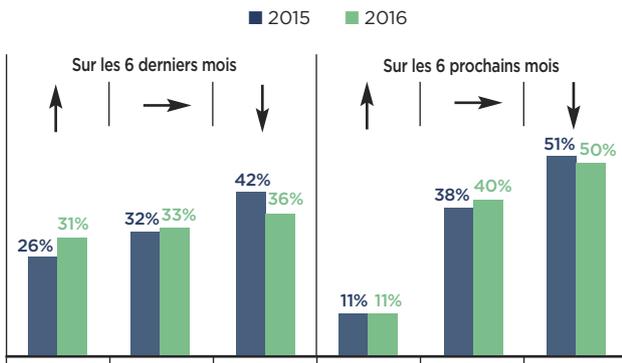
Répartition de la durée de retard moyen par secteurs



Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

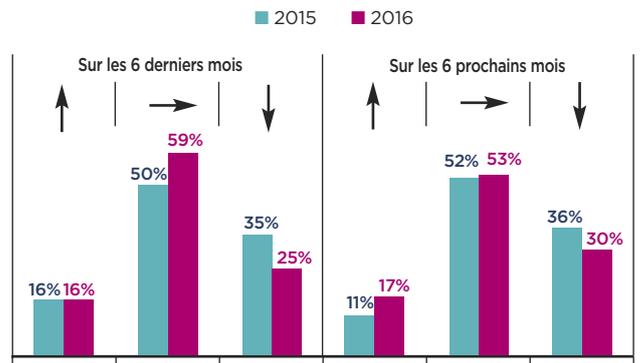
Évolution de l'économie marocaine

Évolution des ventes



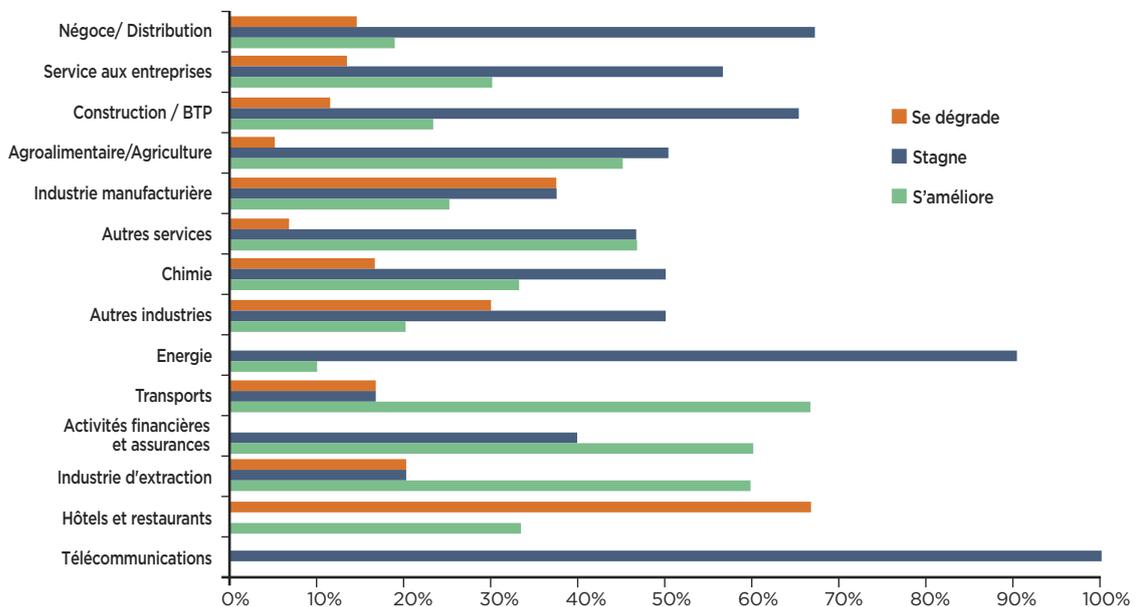
Source : enquête de délais de paiement Coface 2015 et 2016

Évolution des effectifs



Source : enquête de délais de paiement Coface 2015 et 2016

Évolution du climat des affaires par secteurs



Source : enquête de délais de paiement Coface 2016

RESERVE

Le présent document reflète l'opinion de la direction de la recherche économique de Coface, à la date de sa rédaction et en fonction des informations disponibles ; il pourra être modifié à tout moment. Les informations, analyses et opinions qu'il contient ont été établies sur la base de multiples sources jugées fiables et sérieuses ; toutefois, Coface ne garantit en aucun cas l'exactitude, l'exhaustivité ou la réalité des données contenues dans le présent document. Les informations, analyses et opinions sont communiquées à titre d'information et ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le lecteur dispose par ailleurs. Coface n'a aucune obligation de résultat mais une obligation de moyens et n'assumera aucune responsabilité pour les éventuelles pertes subies par le lecteur découlant de l'utilisation des informations, analyses et opinions contenues dans le présent document. Ce document ainsi que les analyses et opinions qui y sont exprimées appartiennent exclusivement à Coface ; le lecteur est autorisé à les consulter ou les reproduire à des fins d'utilisation interne uniquement sous réserve de porter la mention apparente de Coface et de ne pas altérer ou modifier les données. Toute utilisation, extraction, reproduction à des fins d'utilisation publique ou commerciale est interdite sans l'accord préalable de Coface. Le lecteur est invité à se reporter aux mentions légales présentes sur le site de Coface.

Photo : © Fotolia - Maquette : Les éditions stratégiques

COFACE SA

1, place Costes et Bellonte
92270 Bois-Colombes
France
www.coface.com

